

FORMULAIRE DE DEMANDE DU LOGO DE LA COMMUNE DE BRIDES-LES-BAINS

.....

Il convient de rappeler en préambule que le logo de la commune de Brides-les-Bains :

- Ne peut être utilisé, sans au préalable, avoir sollicité par écrit l'autorisation de la Mairie et retourné le présent formulaire.
- Que la composition chromatique bleu, orange et gris est réservée au strict usage de la Mairie et de l'Office de Tourisme.
- Que les autres demandeurs peuvent, après accord, utiliser le logo sous sa forme monochrome.
- Qu'il convient de respecter stricto-sensu le guide d'utilisation en rapport.
- Qu'il est mis à disposition gratuitement dans l'hypothèse où il n'y a pas de commercialisation du produit floqué (aucune recette commerciale). Dans le cas contraire, l'utilisation devient payante à hauteur de 10 % du montant total HT des produits commandés (produit et flocage compris).
- Qu'une demande d'utilisation du logo est impérative pour chaque produit.
- Que la commune peut refuser une demande d'utilisation du logo dans le cas où elle jugerait celle-ci contraire à l'éthique.

Nom et prénom du demandeur	Activité du demandeur
Adresse du demandeur	Email et téléphone du demandeur
Désignation du produit qui sera floqué	Quantité commandée
Commercialisation du produit, entraînant des recettes	Le demandeur
Non ☐ (mise à disposition gratuite)	Joint le BAT du produit floqué ainsi que le Bon de Commande.
Oui 🗖 si oui	S'engage à formuler une nouvelle demande pour tout nouveau produit floqué avec le logo de la commune.
Quel est le montant total HT de la commande (produits floqués)	Atteste sur l'honneur que les informations fournies dans ce formulaire sont
€ HT	exactes.
10 % de ce montant total HT est dû à la commune, soit	A Brides-les-Bains, le
	Mention manuscrite lu et approuvée
€ HT	
Le règlement se réalisera après l'émission d'un titre de recette par la Mairie.	Signature du Demandeur